

SCOLARISATION

Déficients
Auditifs - DA



SCOLARISATION EN INCLUSION COLLECTIVE partielle ou partagée

En lien avec les potentialités du jeune déficient auditif et le choix de son projet linguistique (oraliste ou LSF/ français écrit), il s'agit de définir un enseignement adapté aux besoins de l'élève, en ajustant les modalités d'inclusion scolaire proposée, en primaire, comme au secondaire.

SEES :

Section d'Education et
d'Enseignement Spécialisé

Pour les jeunes d'âge scolaire dont la déficience auditive entraîne des conséquences sur l'accès à la communication, les apprentissages et en particulier l'accès à la langue écrite, la structuration de la personnalité ou encore l'inclusion scolaire ou sociale, le CSDA propose une scolarisation collective en classes spécialisées au sein d'établissements de l'Education Nationale ou du CSDA. Dans les deux cas, des temps d'inclusion sur les classes ordinaires sont aménagés. Ils peuvent être très partiels (en éducation physique, sur des temps périscolaires, ...) ou au contraire très partagés (sur plusieurs enseignements de la semaine).

Le CSDA conventionne avec les établissements d'accueil du milieu ordinaire tout en gardant la responsabilité des enseignements. Ces dispositifs d'inclusions permettent une grande souplesse d'adaptation pédagogique, afin de répondre au mieux aux besoins de chaque jeune.

NOS MISSIONS :

- ◀ Proposer un enseignement spécialisé et personnalisé au plus proche du rythme de l'élève.
- ◀ Dispenser un enseignement de qualité assuré par des professeurs du CSDA, spécialisés à la déficience auditive et aux différents modes de communication, qui respecte le projet linguistique du jeune et de sa famille (oraliste ou bilingue français écrit et langue des signes).
- ◀ Permettre le choix d'une **unité d'enseignement bilingue** entièrement dispensé en langue des signes afin de transmettre au plus tôt une langue de communication qui permette l'épanouissement du jeune, la structuration de sa pensée et de construire les apprentissages scolaires et l'acquisition de la langue française. Apprentissages qui se co-construisent dans l'articulation de la LSF et du français écrit, avec une étude contrastive des deux langues. Un enseignement de la langue des signes est par ailleurs dispensé.
- ◀ Permettre le choix d'une **unité d'enseignement monolingue**, bâtie sur la langue française et l'oral avec l'aide du LPC et de la verbo tonale. Les méthodes utilisées visent un accès progressif à l'autonomie en situation de classe afin de favoriser à terme une inclusion
- ◀ Faciliter les temps d'inclusion scolaire du jeune par l'utilisation d'aide à la communication, de méthodes et d'outils spécifiques aux apprentissages et par un travail en collaboration avec les enseignants de l'établissement d'accueil.
- ◀ Assurer si besoin un accompagnement ou suivi spécialisé complémentaire afin de faciliter les temps d'inclusion.
- ◀ Favoriser les relations et les échanges avec des élèves entendants de l'établissement d'accueil selon les possibilités de chacun.



NOS MISSIONS :

- ◀ Se positionner en tant que structure médico-sociale ressource pour l'établissement d'accueil : sensibilisation, information, soutien et formation pour les professionnels de l'Education Nationale.
- ◀ Informer et soutenir la famille dans l'accompagnement à la scolarité.
- ◀ Assurer, selon les besoins, la mise en œuvre d'une prise en charge pluridisciplinaires: éducative, paramédicale (en orthophonie, psychologie, psychomotricité, ergothérapie...) et médicale en lien avec les médecins traitants (médecin ORL pour le suivi prothétique).

NOS MODALITES D'INTERVENTION :

En primaire, comme au collège, deux parcours sont proposés :

- **UN PARCOURS BILINGUE** (langue des signes et français à l'écrit), **avec 3 classes intra-muros** :
 - ◀ Une classe dite primaire LSF (maternelle et cycle 2) avec de nombreuses inclusions scolaires, sur l'Ecole primaire voisine du Bon Sauveur.
 - ◀ Une classe collège LSF (cycle 3) avec des inclusions partielles, sur le collège voisin du Bon Sauveur.
 - ◀ Une classe collège LSF (cycle 4) avec des inclusions partielles individualisées sur le collège voisin du Bon Sauveur
- **UN PARCOURS MONOLINGUE** (français oral et langage parlé complété (LPC), verbo tonale et micro HF) **avec 2 classes sur l'école primaire de Rayssac à Albi** :
 - ◀ Une classe de cycle 2 avec des inclusions sur les classes ordinaires de l'école, à la carte selon les possibilités de chaque élèves. Elles peuvent représenter jusqu'à 40 % du temps de classe de l'élève.
 - ◀ Une classe de cycle 3 avec des inclusions toujours à la carte sur les classes ordinaires qui peuvent monter en charge afin de préparer l'élève à l'entrée au collège, vers une inclusion la plus individualisée possible.

Toutes ces Unités d'Enseignements sont des classes à effectif réduit (de 4 et 12 élèves).

LES EQUIPES SEES :

- ◀ Chef de service pédagogique
- ◀ Professeurs spécialisés
- ◀ Interprète en LSF
- ◀ Interface de communication ou codeur
- ◀ Educateurs
- ◀ Orthophonistes
- ◀ Psychologues
- ◀ Psychomotriciennes

NOS PARTENAIRES :

- ◀ Education Nationale, Enseignement privé (Enseignants Référents, Enseignants, Médecins scolaires, chefs d'établissements, Inspecteurs IEN et ASH, Aides humaines mutualisées ou individuelles).